

 <https://www.lemonde.fr/societe/article/2022/07/01/diplome-national-du-brevet-apres-les-fui...>

 **Mattea Battaglia**

 8 min read

Diplôme national du brevet : après les « fuites », le temps des investigations et des critiques

- [Société](#)
- [Éducation](#)

L'épreuve de troisième a été entachée par la divulgation anticipée de sujets. Une plainte contre X a été déposée, vendredi 1er juillet. La sécurisation des sujets est un défi pour l'éducation nationale, à l'heure du numérique.

Article réservé aux abonnés

Il relève généralement de la formalité. Le diplôme national du brevet fait, cette année, parler de lui : le ministère de l'éducation a déposé une plainte contre X, vendredi 1^{er} juillet, pour « *vol dans un local d'habitation ou dans un lieu utilisé ou destiné à l'entrepôt* », après que les sujets d'histoire-géographie et de sciences, sur lesquels 850 000 collégiens de 3^e étaient appelés à composer, ce même vendredi, ont fait l'objet de « fuites » sur les réseaux sociaux. Une enquête administrative « *en interne* » est également lancée, précise-t-on dans l'entourage du ministre de l'éducation, Pap Ndiaye.

Lire aussi Article réservé à nos abonnés [A quoi sert le diplôme national du brevet ?](#)

Rue de Grenelle, on a commencé à reconstituer le déroulé de l'affaire. Des photos des sujets ont été repérées « *au cours de l'après-midi de jeudi* », sur la messagerie WhatsApp et sur d'« *autres systèmes de communication* » : « *L'information est remontée jusqu'à la mission de pilotage des examens, à la direction générale de l'enseignement scolaire, et décision a été prise de déclencher la procédure de secours.* » Autrement dit, de faire plancher les candidats sur des « sujets B ». Ceux-ci sont préparés tous les ans « *au cas où* », par des inspecteurs généraux, des inspecteurs d'académie et des professeurs dans

une académie dite « pilote » – jamais la même d'une année sur l'autre – pour être « *si besoin* » distribués « *partout* ».

Dans des « *délais très contraints* », ces sujets de secours ont donc été diffusés vers les centres d'examens et imprimés par leurs soins, jeudi soir, voire, dans certaines académies, jusqu'à vendredi matin. Mais « *les épreuves ont eu lieu en temps et en heure* », fait-on valoir au ministère. Et sur des sujets « *de même difficulté* », y ajoute-t-on, même si, du côté des enseignants d'histoire-géographie et d'enseignement moral et civique, notamment, certains font état d'une « *difficulté moindre* ».

« Vigilance accrue pour le suivi de correction »

L'épreuve de mathématiques, convoquée jeudi 30 juin après-midi, a elle aussi été marquée par des fuites mais « *plus circonscrites géographiquement* », assure-t-on Rue de Grenelle. Le repérage, dix à quinze minutes avant le début de l'épreuve, qui démarrait à 14 h 30, a été géré différemment : « *Il a été décidé de recourir au sujet de secours dans quelques centres d'examens, seulement dans ceux soupçonnés d'être concernés.* » Ils seraient moins d'une demi-douzaine, estime le ministère, qui n'en divulgue pas le nom.

Rupture d'égalité ? L'argument est déjà agité par des candidats, parents et enseignants. « *Nous avons contacté à ce sujet l'inspection générale* », réagit-on dans les rangs de l'Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public (APMEP), en rappelant avoir pour principe de ne pas commenter les sujets d'examens nationaux. « *Dans les zones concernées, une vigilance accrue sera demandée pour le suivi de correction* », font valoir les autorités académiques.

Lire aussi : Article réservé à nos abonnés [Le baccalauréat au défi d'une inflation « irrépressible » des notes](#)

Devançant les critiques, le ministère de l'éducation a aussi fait état d'un autre problème survenu jeudi. « *Le protocole de secours ne prévoit pas de traduction en langue régionale ou en braille* », ce qui signifie que les élèves passant ces épreuves spécifiques ont travaillé sur le sujet d'histoire-géographie initialement prévu. Soit, précisément, celui qui avait fuité. Pour les autres élèves, le sujet de géographie sur la France d'outre-mer a été remplacé par un sujet sur la France et l'Union européenne ; en histoire, la refondation de la République a cédé la place à l'Allemagne de 1933 à 1945.

Sécuriser « le parcours des sujets »

Ces fuites, de l'avis de tous les syndicats d'enseignants, sont considérées comme rares – voire inédites – au brevet, diplôme de moindre enjeu que le baccalauréat (entaché, lui, par plusieurs affaires récentes de fraude en 2011 et 2019). La divulgation d'un sujet avant l'épreuve est punie par une loi de 1901 qui prévoit un emprisonnement de trois ans et une amende de 9 000 euros – ou l'une ou l'autre de ces peines.

” « J'ai sondé mes élèves, beaucoup avaient vu circuler les sujets fuités, certains, et ce n'est pas forcément une mauvaise chose, s'y étaient préparés », un professeur de l'académie de Créteil

« L'enjeu réside dans la sécurisation du parcours des sujets, de leur conception à leur distribution, souligne Sophie Venetitay, du syndicat d'enseignants SNES-FSU. L'existence et la rapidité des nouvelles technologies plaident pour une vigilance particulière. » « Ces fuites nous interpellent sur l'organisation des examens aujourd'hui : peut-on encore les sécuriser à 100 % ?, interroge Audrey Chanonat, principale de collège à La Rochelle et porte-parole du SNPDEN. Au final, une fois les sujets redistribués, les épreuves se sont déroulées normalement, tempère-t-elle. Ici ou là, on a encore eu des petits bugs, des étiquettes mal imprimées... Les aléas communs des examens. »

Au terme de cette session mouvementée, les enseignants concernés par la surveillance des épreuves se rejoignaient, vendredi soir, sur un même constat : celui de la « viralité des réseaux sociaux ». « J'ai sondé mes élèves, beaucoup avait vu circuler les sujets fuités, certains, et ce n'est pas forcément une mauvaise chose, s'y étaient préparés », souffle un professeur de l'académie de Créteil. « A ce jeu-là, nos jeunes ont facilement un coup d'avance, rapporte un autre. Au système de s'adapter. »

Mattea Battaglia

[Contribuer](#)

Vous pouvez lire *Le Monde* sur un seul appareil à la fois

Ce message s'affichera sur l'autre appareil.

[Découvrir les offres multicomptes](#)

- Parce qu'une autre personne (ou vous) est en train de lire *Le Monde* avec ce compte sur un autre appareil.

Vous ne pouvez lire *Le Monde* que sur **un seul appareil** à la fois (ordinateur, téléphone ou tablette).

- Comment ne plus voir ce message ?

Si vous utilisez ce compte à plusieurs, [passez à une offre multicomptes](#) pour faire profiter vos proches de votre abonnement avec leur propre compte. Sinon, cliquez sur « » et assurez-vous que vous êtes la seule personne à consulter *Le Monde* avec ce compte.

- Vous ignorez qui d'autre utilise ce compte ?

Nous vous conseillons de [modifier votre mot de passe](#).

- Que se passera-t-il si vous continuez à lire ici ?

Ce message s'affichera sur l'autre appareil. Ce dernier restera connecté avec ce compte.

- Y a-t-il d'autres limites ?

Non. Vous pouvez vous connecter avec votre compte sur autant d'appareils que vous le souhaitez, mais en les utilisant à des moments différents.